EXPÉRIENCE DE COORDINATION EN VILLE

Point de vue du pharmacien d'officine

JM. Pomiès, pharmacien - Muret

La coordination

- Amélioration de la prise en charge du patient
- Sans rupture de la chaine des soins
- Avec l’accord du patient

La coordination à l'entrée d'hospitalisation

Contact du pharmacien d'officine par le pharmacien hospitalier = conciliation médicamenteuse

⇒ Carte de coordination des professionnels de santé

⇒ Coordonnées des professionnels libéraux dans le dossier administratif du patient

⇒ Dossier Pharmaceutique

La coordination à la sortie

- Informations transmises au pharmacien d'officine
  - Le médecin oncologue
  - L'infirmier(e)
  - Le pharmacien hospitalier
  - Ordonnance de sortie médicaments et dispositifs médicaux
  - Fiche d'information produit
  - Bilan de médication et fiche de liaison de sortie
  - Compte-rendu d'ETP
- Messagerie sécurisée : Médimail
- DCC (RCP)

Echanges ville -hôpital

- Demande d’informations complémentaires et retour d’informations :
  - L’oncologue
  - L’infirmier(e)
  - Le pharmacien hospitalier
- Signalement d’effets indésirables
- Interactions médicamenteuses
- Interactions avec compléments alimentaires et phytothérapie
- Signalement d’un besoin d’ETP, possibilité d’un diagnostic éducatif
- Médimail et téléphone

Coordination de l’équipe de proximité

- Travail en équipe
  - Médecin généraliste
  - Infirmier(e)
  - Pharmacien d’officine
- Rôle du réseau territorial dans la coordination des cas complexes